



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rc

Mc
t***25004666*****Déposé / Reçu le****31 DEC. 2024****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise : **0401 952 360**

Nom

(en entier) : **Georges Devis et fils**(en abrégé) : **G.DEVIS & Fils**Forme légale : **société anonyme**Adresse complète (du siège) : **Avenue Emile de Mot 12/11 - 1000 BRUXELLES****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2024

[...]

Résolution 1 - Renouvellement – nomination d'administrateurs

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

-Georges DEVIS

-Géraldine De Sauvage

Leurs mandats prennent effet en date du 30 septembre 2023 pour une durée de 6 ans.

Immédiatement réunis en conseil d'administration, les administrateurs décident de nommer Georges DEVIS comme administrateur délégué à partir du 30 septembre 2023 pour une durée de six ans.

Résolution 2 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SRL Aco Compta, ayant ses bureaux Rue de Maestricht, 42 – 4651 HERVE, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SRL Aco Compta
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25/11/2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet BAu recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)